



PUBLIC VISÉ

- Jeunes âgé(e)s de 16 à 25 ans révolus
- Demandeurs(esse)s d'emploi de plus de 26 ans et inscrit(e)s au Pôle Emploi
- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active ou de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés ou ayant bénéficié d'un Contrat Unique d'Insertion

LA DURÉE

- Un CDD de 6 à 36 mois ou un CDI
- En temps plein ou en temps partiel
- La séquence de formation est d'un minimum de 150 heures et doit représenter entre 15 à 20% de la durée totale du contrat
- Le tout défini avec l'OPCO et l'entreprise d'accueil

NOTRE MISSION

- Accompagner dans le recrutement
- Conseiller dans les modalités administratives
- Assurer le suivi pédagogique de l'alternant(e) avec le(la) tuteur(trice) désigné(e) par l'entreprise
- Coacher l'alternant(e) tout au long du parcours

LES BÉNÉFICES

Pour l'entreprise :

- Un(e) alternant(e) formé(e) aux besoins spécifiques de l'établissement
- Un(e) futur(e) salarié(e) opérationnel(le)
- Une transmission et un renouvellement des savoir-faire de l'établissement
- Une équipe complétée à moindre coût pour une durée adaptée
- Des avantages financiers (dont l'exonération de charges patronales)

Pour l'alternant(e) :

- Une porte d'entrée pour intégrer le monde du travail
- Une formation reconnue et qualifiante tout en construisant son parcours professionnel
- Un statut de salarié(e)
- Un accompagnement d'un(e) tuteur(trice) en établissement et proche de la réalité du terrain
- La pratique avant tout

A QUI S'ADRESSER ?

Evelyne BERNARD
evelyne.bernard@as-formation.fr
06 51 51 91 15